

**Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association Selimar**  
**qui s'est tenue le samedi 21 janvier 2023 à 10h00, salle Saint Joseph**  
**68 avenue du Teil, 26200 Montélimar**

**Accueil des sélistes –**

Déroulement prévu :

- Assemblée générale ordinaire de l'association Selimar
  - personnes présentes ou représentées, nombre de pouvoirs pour les votes
  - Rappels généraux sur le S.E.L.
  - Rapport financier (+ vote)
  - Rapport moral et d'activité 2022 et éléments sur 2023 (+ vote)
  - Temps de présentation du nouveau site internet
  - Élection du nouveau conseil d'actifs (+ vote)
- Clôture de l'assemblée générale
- Repas partagé

**Sélistes présent·e-s et/ou représenté·e-s** (r), par ordre alphabétique de prénoms :

Agnès Picasso, Anne Mesclon (r), Anne-Gaëlle Heim, Béatrice Zink, Bernadette Bernard, Brigitte Campredon, Brigitte Clairay, Catherine Bernert, Catherine Maëder, Cathy Pasquier, Christina Guerry, Christine Graff, Danielle Richard, Denise Loubet, Émilie Ruchon, Fabienne Mauchand (r), Florence Allauzen, Francis Brebion, Francis Marchal, Geneviève Letellier, Geneviève Roussin, Géraldine Chaix (r), Hélène Chaix, Henriette Wirth, Jean-Claude Soubeyrand (r), Jean-David Foucher, Jean-Michel Sicre, Josette Moat, Josiane Golay, Léa Markatsch (r), Ludivine Deydier, Marie Arthaud (r), Marie-Anne Roche, Marie-Claire Périer, Martine Bourriot, Michel Bouffier, Michèle Balussou, Michèle Dutilly, Michèle Roussé, Nadine Tiellu-Bakirdjian, Patrice Rebmeister, Patricia Grimault, Patricia Kouzmin, Patrik Redon, Robert Campredon, Rosemonde Ruiz, Thierry Heim (r), Saïda Bensalem, Sylviane Lacasa, Victoria Heim (r)

Liste des procurations (pouvoirs reçus par voie électronique ou version papier) étant précisé qu'un·e même membre de l'association peut recevoir 3 pouvoirs au maximum :

Anne Mesclon donne pouvoir à Hélène Chaix, Dorian Hilaire donne pouvoir à Geneviève Roussin, Géraldine Chaix donne pouvoir à Robert Campredon, Fabienne Mauchand donne pouvoir à Brigitte Campredon, Jean-Claude Soubeyrand donne pouvoir à Martine Bourriot, Léa Markatsch donne pouvoir à Hélène Chaix, Marie Arthaud donne pouvoir à Anne-Gaëlle Heim, Thierry Heim donne pouvoir à Anne-Gaëlle Heim, Victoria Heim donne pouvoir à Anne-Gaëlle Heim. Soit **un total de 9 pouvoirs** reçus.

Soit (après prise en compte des retardataires et recomptage) un total de **50 sélistes présent·e-s et/ou représenté·e-s**

Hélène Chaix : remerciements à l'ensemble des personnes présentes.

*Christine Graff* se propose pour prendre des notes pendant l'AG.

*Hélène* rappelle l'objet de l'association tel que déclaré à la Préfecture :

---

Association : **SELIMAR.**  
Identification R.N.A. : **W262001604**

No d'annonce : **363**  
Paru le : **06/03/2010**

No de parution : **20100010**  
Département (Région) : **Drôme (Auvergne-Rhône-Alpes)**  
Lieu parution : **Déclaration à la sous-préfecture de Nyons.**  
Type d'annonce : **ASSOCIATION/CREATION**

Déclaration à la sous-préfecture de Nyons. **SELIMAR.** *Objet* : promouvoir des solidarités dans le cadre du développement local, grâce à des échanges multilatéraux de savoirs, de biens et de prestations de services de voisinage dans un esprit démocratique et citoyen ; ces échanges seront effectués de gré à gré entre les adhérents de l'association, selon les demandes et les offres de chacun ; coordonner les échanges selon les règles définies dans la charte d'adhésion ; organiser des rencontres et des animations afin de faciliter ces échanges ; il s'agit de faciliter l'entraide entre adhérents, par des coups de mains ponctuels et de courte durée, dans une démarche conviviale. *Siège social* : Maison des services publics vie associative, 1, avenue Saint Martin, 26200 Montélimar. *Date de la déclaration* : 22 janvier 2010.

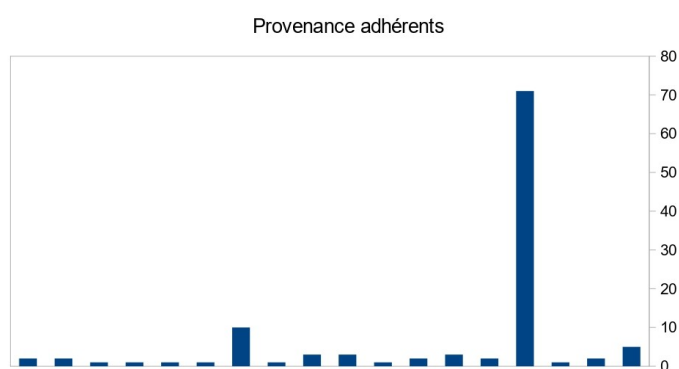
---

La parole est passée à

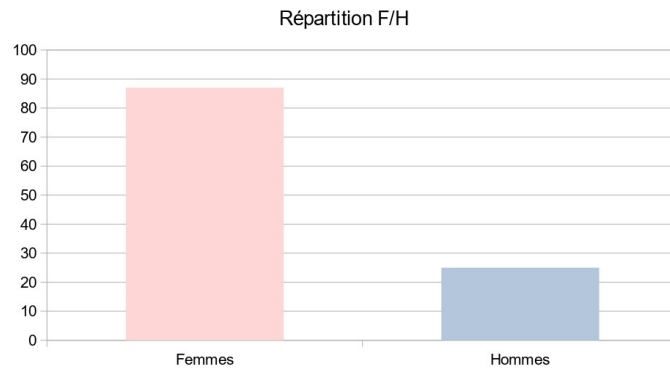
*Brigitte Campredon et Geneviève Roussin* : rappel du nombre de présents et de pouvoirs reçus. Le nombre total d'adhérents au 31 décembre 2022 était de **112**. Il y a déjà eu 5 ou 6 nouveaux adhérents en 2023.

*Brigitte* : présentation de statistiques et du **rapport financier** pour l'année 2022

Lanas	2
Le Teil	2
Meysse	1
Rochemaure	1
Saint Martin sur Lavezon	1
Villeneuve de Berg	1
Viviers	10
Bonlieu sur Roubion	1
Châteauneuf du Rhône	3
Donzère	3
La Laupie	1
Le Poët Laval	2
Malataverne	3
Marsanne	2
Montélimar	71
Saint Gervais sur Roubion	1
Saint Marcel les Sauzet	2
Savasse	5
	<b>112</b>



Femmes	87
Hommes	25



<b>Association SELIMAR</b>		
<b>RAPPORT FINANCIER - année 2022</b>		
Solde banque au 31 décembre 2021		703,29 €
chèque non encaissé		-14,68 €
Solde caisse au 31/12/2021		40,00 €
<b>TOTAL CAISSE + BANQUE</b>		<b>728,61 €</b>
<b>RECETTES 2022</b>		
Adhésions /Réadhésions		470,00 €
Dons		35,00 €
<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>505,00 €</b>
<b>DEPENSES 2022</b>		
SELIDAIRE adhésion	15,15 €	
SELIDAIRE assurance		
POSTE	5,75 €	
FACTURE OVH	28,66 €	
VIE ASSOCIATIVE	18,20 €	
ASSEMBLEE GENERALE salle	39,00 €	
ASSEMBLEE GENERALE Buffet	43,94 €	
Déplacement Valence (radio)	25,00 €	
Frais de bureau	42,36 €	
BLE décembre salle	44,50 €	
BLE décembre achats	28,01 €	
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>290,57 €</b>	
<b>RESULTAT 2022</b>		<b>214,43 €</b>
<b>Solde banque au 31 décembre 2022</b>		
Solde banque au 31 décembre 2022		916,24 €
Adhesion MSP		-18,20 €
somme à recevoir		5,00 €
<b>TOTAL BANQUE</b>		<b>903,04 €</b>
solde caisse au 31/12/2022		40,00 €
<b>TOTAL CAISSE + BANQUE</b>		<b>943,04 €</b>
<b>AVANTAGES EN NATURE</b>		
Mise à disposition salle ALOHA	0,00 €	
Mise à disposition salle MSP	151,80 €	
Mise à disposition salle Saint MARTIN	40,00 €	
<b>TOTAL</b>	<b>191,80 €</b>	

Vote du rapport financier :

Voix contre : 0 Abstention(s) : 0 **Adopté** : à l'unanimité

Précision sur la répartition géographique des adhérents : 94 en Drôme, 18 en Ardèche

### **Rapport moral et d'activité 2022 + début 2023**

*Michèle Balussou* présente les **activités réalisées en 2022**

- participation aux Assises des associations de Montélimar le 26 mars 2022
- après-midi « Nos différences en fête » de l'association Montélimar Mosaïques le 14 mai 2022
- B.L.É. (Bourse Locale d'Échange) 18 juin 2022 à la salle St Martin
- pique-nique près des Alexis (confluence Roubion et Jabron) le 17 juillet 2022
- forum des associations Montélimar 4 septembre 2022

- forum des associations Viviers le 4 septembre 2022
- après-midi à Zone 5 au Teil avec la tenue d'un stand au Forum des Alternatives 19 novembre 2022
- B.L.É. sur le thème de Noël dimanche 4 décembre 2022 + repas festif partagé

*Hélène* Chaix présente l'activité des permanences/rencontres mensuelles.

D'après les informations consignées dans le cahier des permanences, ce sont 334 personnes qui y ont participé en 2022.

Thèmes des activités pendant les permanences 2022 :

- découverte de jeu de société
- tricotage de petits bonnets pour une œuvre caritative
- échange de végétaux (graines, plants...)
- réflexion collective sur Selimar et son fonctionnement
- initiation à la réalisation de compositions florales
- initiation à l'origami
- échange de recettes de cuisine
- lacto-fermentation
- musique
- recueil d'idées pour le futur site internet
- présentation du site en cours de construction
- sensibilisation aux idéogrammes simples chinois / japonais
- gym douce
- initiation à la trottinette et trottinette électrique
- confection de décorations de Noël
- mini B.L.É.

*Michèle Balussou* : point sur la communication

- 2 articles dans le Dauphiné Libéré pour la B.L.É. du mois de juin
- passage radio sur France Bleu Drôme Ardèche le 8 avril 2022
- 1 article sur la Tribune le 14 septembre 2022
- page Facebook animée par Michèle Balussou (aimée par 83 personnes, suivie par 92 personnes)
- mise en ligne de notre nouveau site internet par Jean-David Foucher

Les éléments positifs de l'année 2022 :

Nombre d'adhésions en forte hausse

Création du site internet

La dynamique générale de l'association

La création de groupes de travail : accueil des nouveaux adhérents, organisation des Bourses locales d'échange

Les échanges plus nombreux et plus divers, des groupes de sélistes peuvent créer des groupes thématiques : groupe de lecture, groupe de discussion en italien

*Hélène* :

Les pistes d'amélioration à envisager pour 2023 :

Organisation des permanences pour que les activités/animations et l'accueil des nouveaux se fassent dans les meilleures conditions

Étoffer le CA pour mieux répartir les tâches, création de groupes sur des missions spécifiques (ex. : la médiation...) et permettre aux sélistes d'identifier facilement les référent·e·s.

Rappel sur le fonctionnement de l'association qui a une direction collégiale.

Pour la communication : faire de belles photos représentatives et attractives de nos activités pour le site, pour Facebook, pour communiquer à la presse, élaborer un mini dossier de presse  
Il va être intéressant d'avoir un trombinoscope sur le site internet.

*Michèle Balussou :*

Mise au VOTE du rapport moral et d'activité de l'année 2022  
Voix contre : 0 Abstention(s) : 0 **Adopté** : à l'unanimité

*Hélène Chaix :*

Il y a 3 sujets spécifiques à proposer au vote de l'assemblée :  
Don de 120 souffles pour les nouveaux (vote sur l'approbation de la décision du C.A. pour les inscriptions à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2022). De nombreux adhérents ne s'autorisaient pas à participer à des premiers échanges par manque de souffles.  
Voix contre : 1 Abstention(s) : 0 **Adopté** : à la majorité

Dans un esprit d'équité, don de la différence de 100 souffles pour les anciens ayant eu 20 souffles lors de leur adhésion et donc n'avaient pas bénéficié des 120 souffles de bienvenue  
Voix contre : 0 Abstention(s) : 1 **Adopté** : à la majorité

Certaines personnes consacrent beaucoup de temps pour le bien commun de l'association (ex. : site internet, organisation de manifestations, permanences...). Un exemple actuel : les heures passées par Jean-David F. pour la création du nouveau site internet de Selimar.  
Les sélistes qui tiennent une permanence de 2 heures reçoivent déjà 60 souffles.  
(À propos des souffles, il est précisé qu'il est intéressant de comptabiliser tous les échanges sur le site internet avec le transfert d'au moins 1 souffle.)  
Il est demandé à l'assemblée générale si l'association peut reconnaître ces efforts en autorisant le Conseil d'actifs à offrir des souffles à ces sélistes, montants à déterminer au cas par cas.  
Voix contre : 0 Abstention(s) : 0 **Adopté** : à l'unanimité

Interventions de différent·es sélistes (participant·es aux groupes...) :

- *Anne-Gaëlle Heim* : **organisation des B.L.É.** Le groupe était composé au départ de Saïda Bensalem, Ludivine Deydier, Catherine Maëder, Geneviève Rouyssen, Michèle Balussou et Anne-Gaëlle. Une B.L.É. a été organisée dans l'agréable salle de l'espace St Martin le 18 juin 2022. Une quinzaine de personnes présentes, 3 ateliers, 2 animations, 30 participants. Un pot convivial a suivi. Dans les pistes d'amélioration, un autre choix de date et l'éventualité d'ouvrir à d'autres SEL.  
Pour la B.L.É. de Noël, il y a eu un nombre plus important de participants. Il y a eu plus d'échanges en juin.  
Présentation du B.L.É. à venir du 4 mars 2023 : ce ne sera pas seulement une bourse locale d'échange mais aussi une journée riche avec des ateliers, des animations, un repas partagé...
- *Bernadette Bernard* : groupe **accueil des nouveaux et nouvelles sélistes** dont elle fait partie avec Fabienne Mauchand et Anne-Gaëlle Heim. Elles les contactent environ 1 mois après l'adhésion, généralement avec l'envoi d'un SMS dans lequel elles se présentent et prennent contact.  
Bernadette souhaiterait que les personnes qui reçoivent ces SMS en accusent réception. Elle précise que les personnes qui n'ont pas d'ordinateur ou d'accès à internet peuvent

bénéficier d'un « parrainage » pour permettre le lien.

- *Geneviève Roussin* : **Séidaire , Futur intersel.**  
**Sel'idaire** : « Le lien est plus important que le bien ». Sel'idaire est une association qui regroupe un grand nombre de SEL en France, Selimar en est membre. Nous avons également notre assurance à la MAIF par leur intermédiaire. C'est un lieu de ressources, il permet de renforcer les liens avec les SEL proches.  
Il est précisé que tous les membres de Selimar peuvent créer gratuitement leur compte sur [selidaire.org](http://selidaire.org)  
Les samedi 13 et dimanche 14 mai prochains, se tiendra à Valréas un **intersel** pour la région PACA Sud Rhône Alpes qui permettra de diversifier les liens (ateliers, bourse d'échange...)
- *Jean-Michel Sicre* : **la Route des SEL** est une association qui met en relation des personnes qui demandent ou offrent des hébergements chez l'habitant (France, Belgique). Il faut être membre d'un SEL pour adhérer, la cotisation annuelle est de 8 euros. 60 unités (souffles) par nuitée. 5000 adhérents en 2022 (4 de Selimar)
- *Jean-David Foucher* : présentation du **nouveau site internet selimar.fr**

Les différentes pages et menus sont présentés avec vidéo-projection.

Le nouveau site est sécurisé ([https](https://)), ce qui n'était pas le cas du précédent.

La page d'accueil est la seule accessible à tous, membres ou non membres de l'association. On y trouve l'agenda, adresses, plans d'accès, documents comme les statuts, la charte et le règlement intérieur, le formulaire d'inscription, un lien vers notre page Facebook...

Pour la première connexion, il y a envoi d'un e-mail avec les instructions à suivre.

Le site permet de déposer les annonces classées en offres et demandes.

Quand on a terminé l'échange, on clôt l'annonce correspondante.

Souffles : on saisit le destinataire (choix dans liste déroulante créée grâce aux premières lettres du prénom), le nombre de souffles, la date et l'objet de l'échange et on clique sur le bouton « Transfert »

Pour recevoir les e-mails des annonces, il faut d'abord s'abonner aux différentes rubriques (demandes, offres, bons plans)

Dans la partie « Profil », on peut ajouter sa photo pour permettre de savoir qui est qui. On peut aussi y créer des galeries pour nos photos, vidéos...

Dans le sous-menu « Carte des membres » du menu « Membres », on peut ajouter son adresse pour se situer par rapport aux autres sélistes.

La page d'aide permet de répondre à la quasi totalité des difficultés rencontrées sur le site. Prendre le temps de visionner les vidéos explicatives. Si on ne trouve pas la réponse à son problème, on trouve sur la page l'adresse e-mail de l'assistance.

*Hélène Chaix:*

Élection du Conseil d'actifs : nous devons renforcer le conseil pour répartir les différentes tâches qui seront ainsi plus légères pour chacun-e.

Un besoin vraiment important est l'organisation de nos rencontres/permanences bi-mensuelles (entre animations et accueil des nouveaux)

Les 4 pôles principaux : administration, secrétariat/comptabilité, animations, communication (affiches, relations presse, radio...)

Le C.A. devra réfléchir à son organisation, aux référents et travail en binômes et groupes, la médiation

Le C.A. doit se réunir 2 fois par an minimum, il est composé de 5 à 19 personnes.

Le conseil élu à la dernière assemblée générale était composé de 10 membres (les membres dont le nom est suivi d'un « \* » ne se représentent pas aujourd'hui) :

- Brigitte Campredon
- Fabienne Mauchand
- Geneviève Roussin\*
- Hélène Chaix
- Jean-Michel Sicre
- Michèle Balussou
- Michèle Dutilly\*
- Michèle Roussé\*
- Saïda Bensalem
- Sylviane Lacasa\*

Après appel à candidatures, 16 sélistes se présentent pour composer le nouveau conseil d'actifs :

- Brigitte Campredon
- Catherine Maëder
- Cathy Pasquier
- Christina Guerry
- Christine Graff
- Denise Loubet
- Émilie Ruchon
- Fabienne Mauchand
- Francis Brebion
- Hélène Chaix
- Jean-David Foucher
- Jean-Michel Sicre
- Ludivine Deydier
- Michel Bouffier
- Michèle Balussou
- Saïda Bensalem

Vote :

Voix contre : 0 Abstention(s) : 0

**Les 16** sélistes qui se sont présenté·es sont **élu·es** à l'unanimité

Clôture de l'Assemblée générale qui est suivie d'un repas partagé convivial